

## Référentiel de l'établissement formateur en 10 compétences

Ce document a été élaboré le 11 mars 2009 par le groupe de pilotage Formiris PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents.

C'est un référentiel de l'établissement formateur avec des « familles » de compétences repérées et la formulation de 10 compétences de l'établissement formateur.

Des liens ont été établis avec les compétences des PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents définies par ce groupe en avril 2008, et avec les compétences du métier d'enseignants définies par le cahier des charges des IUFM (19 décembre 2006).

Les 10 compétences de l'établissement formateur		12 compétences des PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents. Compétences établies par Formiris (groupe de pilotage PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents – 4 avril 2008)	10 compétences du métier d'enseignant Extrait du cahier des charges des IUFM du 19 décembre 2006
Reconnaissance des personnes	1) Reconnaître les personnes en valorisant les expériences et les compétences	C1 : adopter une posture éthique et responsable C2 : adapter sa posture à différentes situations professionnelles (enseigner, accompagner, conseiller, évaluer) C3 : travailler en équipe et en coopération avec différents partenaires dans le cadre de sa mission	C1 : agir de façon éthique et responsable
Gestion de l'hétérogénéité	2) Prendre en charge la dimension intergénérationnelle des équipes (des jeunes stagiaires intégrant une équipe en place)	C2 : adapter sa posture à différentes situations professionnelles (enseigner, accompagner, conseiller, évaluer) C3 : travailler en équipe et en coopération avec différents partenaires dans le cadre de sa mission C7 : développer une écoute professionnelle en vue de repérer les besoins professionnels du professeur accompagné C9 : avoir une bonne maîtrise des méthodes de conduite de classe et de pédagogie différenciée, les didactiques disciplinaire et interdisciplinaire en relation avec les TICE	C3 : maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale C8 : maîtriser les technologies de l'information et de la communication C2 : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
Relations interpersonnelles	3) Gérer la dimension affective des relations interpersonnelles dans l'établissement et réguler la vie collective	C1 : adopter une posture éthique et responsable C3 : travailler en équipe et en coopération avec différents partenaires dans le cadre de sa mission C7 : développer une écoute professionnelle en vue de repérer les besoins professionnels du professeur accompagné C8 : conduire différents types d'entretien (aide, conseil, explicitation, régulation) et en respecter le cadre	C2 : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
Climat	4) Pratiquer l'accueil, l'écoute, instituer des événements fédérateurs en lien avec le projet éducatif de l'enseignement catholique	C7 : développer une écoute professionnelle en vue de repérer les besoins professionnels du professeur accompagné C8 : conduire différents types d'entretien (aide, conseil, explicitation, régulation) et en respecter le cadre	C1 : agir de façon éthique et responsable
Pratique réflexive	5) Mettre en œuvre l'analyse des pratiques pédagogiques et des pratiques de l'établissement en articulant des espaces temps permettant les échanges et l'apprentissage collectif	C6 : Apprendre à se connaître, analyser sa propre pratique d'accompagnateur et d'enseignant et se donner un projet de formation C8 : conduire différents types d'entretien (aide, conseil, explicitation, régulation) et en respecter le cadre C10 : élaborer différents dispositifs d'observation en fonction des objectifs à atteindre C11 : connaître et utiliser différents cadres d'analyse de pratiques C12 : rédiger différents types d'écrits professionnels et les communiquer sous différents types de support	C4 : concevoir et mettre en œuvre son enseignement C5 : organiser le travail de la classe C6 : prendre en compte la diversité des élèves C7 : évaluer les élèves

Les 10 compétences de l'établissement formateur		12 compétences des PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents. Compétences établies par Formiris (groupe de pilotage PCP, MA, Tuteurs, Professeurs référents – 4 avril 2008)	10 compétences du métier d'enseignant Extrait du cahier des charges des IUFM du 19 décembre 2006
Culture d'appartenance et capitalisation des savoirs	6) Communiquer, formaliser, capitaliser, évaluer, mutualiser les expériences et les pratiques en développant la mémoire collective et la culture de l'établissement	C4 : activer et transmettre ses connaissances sur les référentiels du métier d'enseignant, les parcours de formation, l'institution ses instances et son projet), l'établissement (son organisation et son projet), l'évolution du système éducatif, le développement de l'enfant et de l'adolescent C12 : rédiger différents types d'écrits professionnels et les communiquer sous différents types de support	C3 : maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale C8 : maîtriser les technologies de l'information et de la communication C2 : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
Partenariat et réseaux	7) Ouvrir l'établissement sur son environnement éducatif, institutionnel, social et s'inscrire dans des partenariats et des réseaux	C4 : activer et transmettre ses connaissances sur les référentiels du métier d'enseignant, les parcours de formation, l'institution ses instances et son projet), l'établissement (son organisation et son projet), l'évolution du système éducatif, le développement de l'enfant et de l'adolescent C5 : participer à des projets d'innovation et de recherche	C9 : travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
Management participatif	8) Mettre en œuvre une répartition des tâches et des rôles (responsables intermédiaires, les pairs parmi les pairs) et développer les interactions et les collaborations	C2 : adapter sa posture à différentes situations professionnelles (enseigner, accompagner, conseiller, évaluer) C3 : travailler en équipe et en coopération avec différents partenaires dans le cadre de sa mission	C1 : agir de façon éthique et responsable
Délégation et autonomie	9) Déléguer, autoriser et accompagner les initiatives et les projets	C1 : adopter une posture éthique et responsable C5 : participer à des projets d'innovation et de recherche	C1 : agir de façon éthique et responsable
Formation	10) Permettre le développement des compétences individuelles et collectives par l'organisation des activités professionnelles, l'élaboration du plan de formation et le développement de la recherche	C1 : adopter une posture éthique et responsable C3 : travailler en équipe et en coopération avec différents partenaires dans le cadre de sa mission C5 : participer à des projets d'innovation et de recherche C11 : connaître et utiliser différents cadres d'analyse de pratiques	C10 : se former et innover

Formiris - 35 rue Vaugelas - 75739 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 53 68 60 36 - Fax. : 01 53 68 60 01